# 

* Datum : 14-05-2019
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2019824922
* Auteur :

Justice de paix du 4
e canton de Bruxelles
Désignation
Par ordonnance du 8 mai 2019, le Juge de Paix du 4
e canton de Bruxelles a adapté les mesures de protection existantes aux dispositions de la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Elodie Nicole Marie-Josée MERTENS, née à Nivelles le 28 juin 1989, domiciliée à 1120 Bruxelles, rue des Faînes 12.
Maître Dominique SILANCE, domicilié à 1060 Saint-Gilles, Avenue Brugmann 12A b18, a été désigné en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, (signé) VANDER VEKENS Ariane